



Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Distr. générale
16 avril 2013
Français
Original: anglais

Conseil du commerce et du développement

Cinquante-septième session directive

Genève, 26-28 juin 2013

Point 2 de l'ordre du jour provisoire

Activités de la CNUCED en faveur de l'Afrique

Rapport du Secrétaire général de la CNUCED

Résumé

Le présent rapport annuel sur les activités de la CNUCED en faveur de l'Afrique porte sur la période de mai 2012 à avril 2013. Pour assurer la continuité avec les rapports des années précédentes, le présent rapport est organisé d'après les trois grands domaines d'action de la CNUCED: recherche et analyse, formation de consensus et coopération technique. Dans le cadre de ces activités, la CNUCED a continué de renforcer les partenariats dont elle dispose avec un large éventail d'institutions nationales et régionales tout en cherchant à nouer de nouveaux partenariats pour le développement. La CNUCED continue d'avoir un impact sur les résultats des pays africains en matière de développement ainsi qu'en attestent les exemples cités dans la partie finale du présent rapport. Cet impact s'exerce selon trois modalités principales: la contribution à la conception, à la formulation et à la mise en œuvre des politiques; le renforcement des capacités pour les responsables publics, les institutions, le secteur privé et la société civile africains; la facilitation du consensus sur les questions intéressant l'Afrique.

Table des matières

	<i>Page</i>
Introduction.....	3
I. Recherche et analyse.....	3
A. Suivi des résultats et des progrès économiques.....	3
B. Stimuler et structurer le débat sur les grandes questions qui concernent le développement de l'Afrique.....	4
C. Examens des politiques nationales.....	7
D. Outils analytiques étayant la prise des décisions techniques.....	8
II. Formation de consensus.....	9
III. Coopération technique.....	11
IV. Évaluation générale.....	17

Introduction

1. À sa treizième session, tenue à Doha (Qatar) du 21 au 26 avril 2012, la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement a réaffirmé – au paragraphe 18 h) du mandat de Doha, en particulier – le rôle décisif que doit jouer la CNUCED en continuant de répondre aux préoccupations et besoins spéciaux de l’Afrique, tels que les énonce notamment le Nouveau partenariat pour le développement de l’Afrique (NEPAD). On devrait assister au cours des quatre prochaines années à une intensification de la collaboration entre la CNUCED, les États membres africains et d’autres partenaires de développement engagés dans la région, en vue d’appliquer les diverses priorités de développement du continent africain. Ces priorités ont trait à la promotion de la transformation structurelle en Afrique dans le cadre d’un développement durable et d’une croissance partagée, à la nécessité d’accélérer l’industrialisation pour créer des emplois, et à la nécessité de promouvoir l’intégration régionale afin de stimuler le commerce et l’investissement intra-africains pour des progrès durables sur le plan du développement.

2. À Doha, la CNUCED a renouvelé son engagement de collaborer étroitement avec l’Union africaine et le secrétariat du NEPAD afin de contribuer plus efficacement aux objectifs de développement du continent. À titre d’exemple, elle a organisé à sa treizième session une réunion spéciale pour déterminer les domaines dans lesquels la CNUCED pourrait aider l’Union africaine à mettre en œuvre son Plan d’action pour l’accélération du commerce intra-africain. D’après le document établi à l’issue de cette réunion, les activités d’appui futures de la CNUCED s’inspireraient du propre programme de travail de l’Union africaine concernant la mise en œuvre du Plan d’action, et seraient coordonnées avec celles d’autres partenaires et parties prenantes. Les domaines dans lesquels la CNUCED apporterait principalement un appui seraient ceux qui ont été identifiés dans le Plan d’action, en particulier a) la politique commerciale, b) la facilitation du commerce et c) le renforcement des capacités productives pour le commerce.

3. On trouvera dans le présent rapport, comme les années précédentes, un aperçu général des activités menées par la CNUCED dans ses trois grands domaines d’action: recherche et analyse, formation de consensus et coopération technique.

I. Recherche et analyse

4. Les activités de recherche et d’analyse de la CNUCED contribuent de quatre façons principales à rendre la conception, la formulation et l’application des politiques plus efficaces en Afrique: a) en aidant les pays à mesurer leurs résultats et leurs progrès économiques; b) en stimulant et en structurant le débat sur les grandes questions qui concernent le développement de l’Afrique; c) en conseillant les gouvernements africains sur les réformes à travers les examens des politiques nationales; d) en aidant les gouvernements africains à prendre les décisions appropriées à l’aide d’outils analytiques étayant la prise des décisions techniques.

A. Suivi des résultats et des progrès économiques

5. Le *Rapport sur l’investissement dans le monde, 2012*, comme les années précédentes, a proposé une analyse complète des tendances de l’investissement étranger direct (IED) en Afrique, notamment une analyse régionale de l’investissement africain. Les flux d’IED vers l’Afrique ont atteint 42,7 milliards de dollars en 2011, en recul pour la troisième année consécutive, même si la baisse a été marginale. Si la part des investissements en provenance des pays développés a diminué, celle des pays en

développement et en transition est passée de 45 % en 2010 à 53 % en 2011. La croissance négative de l'IED sur le continent est venue principalement de l'Afrique du Nord, mais en Afrique subsaharienne, les apports d'IED ont en fait augmenté, passant de 29,5 milliards de dollars en 2010 à 36,9 milliards de dollars en 2011. Dans les pays producteurs de pétrole et de gaz, la croissance se maintient et les perspectives d'investissement restent bonnes. Le continent a aussi bénéficié d'investissements croissants dans le secteur des services, synonymes de diversification à l'égard des activités traditionnelles fondées sur les ressources naturelles.

6. Le *Rapport sur l'investissement dans le monde, 2012* a aussi consacré un chapitre thématique à une nouvelle méthode de formulation des politiques d'investissement visant à concilier la promotion de l'investissement et les objectifs de développement. Il s'agit du cadre de politique de l'investissement pour un développement durable, qui souligne la perspective de développement durable des politiques d'investissement nationales et internationales. Le document a été débattu lors de réunions majeures, notamment à une réunion coorganisée par l'Institut Nelson Mandela de l'Université de Witwatersrand et l'Edge Institute de Johannesburg, où il a été salué par le Ministre sud-africain du commerce et de l'industrie, M. Rob Davies, comme marquant «un renouveau important de la coopération internationale dans le domaine des politiques d'investissement».

7. Comme de coutume, le *Rapport sur le commerce et le développement, 2012: Politiques pour une croissance équitable et équilibrée* a livré, dans son premier chapitre sur les tendances et les problèmes actuels de l'économie mondiale, une analyse des tendances économiques récentes concernant le produit intérieur brut (PIB), la croissance et le commerce au niveau régional, y compris pour l'Afrique, ainsi que de l'évolution des prix des produits de base qui intéressent les pays africains. Sont étudiés également les liens entre la répartition des revenus, la croissance et le développement. À ce titre, le rapport analyse l'évolution des inégalités de revenu au cours des dernières décennies dans différentes régions, notamment en Afrique, et entre groupes de pays, et interroge les raisons avancées pour expliquer la montée généralisée de ces inégalités. Le *Rapport sur le commerce et le développement, 2012* fait valoir que seules des politiques de développement équitables créent les conditions nécessaires à une croissance rapide et durable.

B. Stimuler et structurer le débat sur les grandes questions qui concernent le développement de l'Afrique

8. La CNUCED a influé sur l'application des politiques en Afrique par les recommandations figurant dans ses publications phares, en particulier dans le *Rapport sur le développement économique en Afrique, 2012: Transformation structurelle et développement durable en Afrique*. Les conclusions du rapport ont été publiées avant la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Sommet Rio+20) pour contribuer au débat de politique générale à Rio. Le rapport contient une série de faits stylisés sur l'utilisation des ressources et la productivité en Afrique. Il recommande aux pays africains, face au dilemme devant lequel ils se trouvent entre accélérer la transformation structurelle, d'une part, et promouvoir le développement durable, d'autre part, d'adopter une stratégie de développement axée sur une transformation structurelle durable s'appuyant sur le découplage relatif de l'utilisation des ressources et des conséquences pour l'environnement découlant du processus de croissance économique. Les messages stratégiques du rapport ont été diffusés dans plusieurs villes africaines, notamment à Dakar, à Johannesburg et à Addis-Abeba. Ses recommandations ont été citées dans plusieurs émissions de radio et de télévision et dans des éditoriaux de la presse écrite. Le rapport a été présenté à la cinquante-neuvième session du Conseil du commerce et du

développement, où plusieurs États membres africains ont salué l'actualité du rapport et la pertinence de ses analyses.

9. En 2012, la CNUCED a mené des activités de plaidoyer auprès des pays les moins avancés (PMA) africains et de la communauté internationale sur les envois de fonds et leur contribution potentielle au développement. Dans le *Rapport sur les pays les moins avancés, 2012: Mettre à profit les envois de fonds et les compétences des diasporas pour renforcer les capacités productives*, elle fait valoir que les envois de fonds contribuent à la réduction de la pauvreté et au progrès en matière de santé et d'éducation, et que leur contribution potentielle à l'amélioration des capacités productives, dans des PMA où les capitaux sont rares, pourrait être valorisée par des politiques appropriées. Dans le cadre des activités de plaidoyer, les conclusions et les recommandations du rapport ont été présentées dans 12 pays africains, 14 autres pays dont plusieurs villes en Europe, et aux États membres devant le Conseil du commerce et du développement de la CNUCED.

10. Lancé en 2012, le rapport de la CNUCED intitulé *Commodities and Development Report* remplace le *World Commodity Survey*, dont la dernière publication remontait à 2003. En renouvelant le débat sur les produits de base, cette publication vise à recenser de nouvelles options pour les politiques et à faciliter le dialogue entre les partenaires de développement sur les moyens de susciter un développement économique durable dans les pays en développement qui dépendent des produits de base, notamment en Afrique. Elle dresse une analyse équilibrée et critique de questions importantes touchant au commerce des produits de base et au développement, liées à l'énergie, au secteur minier, aux minéraux et métaux, et aux produits alimentaires et agricoles, toutes très pertinentes pour les pays africains. Le rapport a été bien accueilli par les participants lors de sa présentation à la treizième session de la Conférence. Étant donné l'intérêt important exprimé, le secrétariat du Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique a invité la CNUCED à présenter les conclusions du rapport lors de son débat international sur les produits de base à Bruxelles. Le rapport a été bien accueilli par le public.

11. Le *Rapport sur l'économie de l'information, 2012* met l'accent sur la nécessité croissante de développer les capacités de production de logiciels dans les pays en développement. Il appelle l'attention en particulier du rôle des logiciels libres et de diverses initiatives visant à améliorer l'offre de compétences et les capacités voulues en Afrique. Le rapport a été présenté lors d'une réunion officielle au siège de la Commission économique pour l'Afrique ainsi que lors de séminaires au Caire, à Tunis et à Windhoek.

12. Dans le domaine de la logistique commerciale, deux nouveaux rapports ont été publiés. Le premier, intitulé «Mobile money for business development in the East African Community: a comparative study of existing platforms and regulations», étudie la façon dont l'utilisation des téléphones mobiles pour les transferts monétaires, les paiements, et des activités financières plus complexes comme le crédit, l'épargne et l'assurance, gagnerait à des règles régionales visant à coordonner et harmoniser les textes législatifs et réglementaires. L'étude préconise de renforcer l'harmonisation et la collaboration au niveau de la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE) dans la réglementation des services financiers par téléphonie mobile de façon à pouvoir développer l'utilisation intrarégionale de cette technologie. La deuxième étude, intitulée «Harmonizing cyberlaws and regulations: the experience of the East African Community», reprend les travaux communs de la CNUCED et du groupe de travail de la CAE sur la cyberlégislation depuis 2007 à l'appui des stratégies de la CAE sur l'administration en ligne et le commerce électronique afin d'accélérer l'intégration régionale. L'étude évalue la situation de la cyberlégislation dans la région.

13. Dans le cadre de son travail constant d'évaluation des problèmes de commerce et de développement les plus urgents auxquels les PMA sont confrontés, la CNUCED a formulé et exécuté un projet intitulé «Crises économiques et dépendance des PMA à l'égard des

produits de base: Établir le degré d'exposition à la volatilité des marchés et renforcer la capacité de résister aux crises futures». L'Organisation internationale du café a participé au projet en tant qu'organisme international de produit et le Fonds commun pour les produits de base a fourni une contribution financière. Dans le cadre du projet, des études de cas axées sur les produits de base ont été menées dans certains pays d'Afrique et d'Asie en vue: a) de comprendre en quoi les produits de base et la productivité agricole peuvent contribuer à la réalisation de l'objectif de reclassement prévu dans le Programme d'action d'Istanbul en faveur des PMA pour la décennie 2011-2020; b) d'évaluer les faiblesses structurelles, la fragilité excessive et la vulnérabilité aux chocs des économies des PMA; c) d'examiner les problèmes découlant de l'instabilité des marchés des produits de base et des récentes crises économique, financière et alimentaire mondiales et leur incidence sur les perspectives, pour les PMA, d'atteindre les objectifs convenus sur le plan international, notamment ceux du Programme d'action d'Istanbul. Une publication récapitulant les conclusions issues des études de cas nationales a été établie et a servi de document de travail pour les délibérations du Conseil du commerce et du développement et d'autres instances chargées des questions relatives à l'application du Programme d'action d'Istanbul. Sont également étudiés dans cette publication les moyens possibles d'améliorer la contribution des produits de base au processus de reclassement.

14. Des travaux de recherche et d'analyse sont menés actuellement par la CNUCED sur les conséquences pour la parité des politiques macroéconomiques, et plus particulièrement des politiques commerciales dans un certain nombre de pays en développement. En Afrique, les pays concernés sont l'Angola, le Cap-Vert, le Lesotho et le Rwanda. À travers une série originale d'études de cas nationales, les activités de la CNUCED à cet égard visent à renforcer l'aptitude des pays en développement à intégrer la parité dans leurs politiques commerciales. Ces études, intitulées «Who is benefiting from trade liberalization in Cape Verde? A gender perspective» et «Who is benefiting from trade liberalization in Lesotho? A gender perspective», ont été publiées en 2012 et diffusées à l'occasion d'ateliers nationaux dans ces pays pour soutenir les décideurs locaux et former les partenaires nationaux concernés à la méthodologie utilisée. Au moins 45 personnes ont pris part à ces ateliers dans chaque pays. Dans la même série, la première ébauche d'une étude sur l'Angola a été achevée. Les études sur le Cap-Vert et l'Angola ont été, ou doivent être traduites en portugais de façon à rendre l'étude plus accessible aux partenaires nationaux. Une nouvelle étude de cas nationale est en cours de réalisation pour évaluer les incidences de la politique commerciale sur la parité au Rwanda. Les recommandations de l'étude de cas sur le Cap-Vert sont utilisées pour formuler l'étude diagnostique sur l'intégration du commerce (EDIC), et la nouvelle stratégie de croissance économique et de réduction de la pauvreté. Les conclusions et les recommandations de l'étude sur le Lesotho ont été reprises pour actualiser l'EDIC de ce pays.

15. Une mission a été organisée en Gambie en juin 2012 pour évaluer la participation des femmes au secteur de la pêche. Une étude intitulée «Assessing value addition and social inclusiveness in the fisheries sector, with a focus on women. The case of the Gambia» a été ensuite rédigée. Les conclusions de cette étude ont été utilisées pour réviser l'EDIC du pays et ses recommandations intégrées dans le cadre directeur de l'EDIC. Les conclusions des études sur le Cap-Vert, la Gambie et le Lesotho ont aussi contribué au processus de l'après-2015 avec un document analysant les politiques commerciales et les inégalités entre les sexes dans ces trois pays. Ce document, intitulé «Trade policy and gender inequalities: a country-based analysis», fait partie des contributions au débat mené dans le cadre de la consultation thématique mondiale sur les inégalités.

16. Les exemples ci-dessus illustrent de façon concrète l'incidence des travaux de recherche de la CNUCED sur la conception et la formulation des politiques dans les pays africains pour des questions aussi diverses que la transformation structurelle,

le financement du développement, l'application des technologies, la gestion des recettes provenant des produits de base, ou l'intégration de la parité dans les politiques nationales.

C. Examens des politiques nationales

Examens de la politique nationale des services

17. La CNUCED publie les examens de la politique nationale des services pour aider les pays à évaluer les effets de la libéralisation du commerce sur certains secteurs de service et à définir les conditions-cadres requises, sur le plan réglementaire, pour promouvoir les objectifs nationaux en matière de développement sectoriel. Ils permettent aussi aux pays de faire des choix éclairés en vue d'une libéralisation optimale de différents secteurs de service. Les examens concernant le Lesotho et l'Ouganda sont terminés, et un autre est en cours de préparation pour le Rwanda.

Examens de la politique d'investissement

18. L'Afrique a été le principal bénéficiaire du programme des examens de la politique d'investissement depuis sa création en 1999. Sur les 36 examens de la politique d'investissement effectués au total, 21 concernaient des pays africains. Pendant la période considérée, la CNUCED a publié l'examen de la politique d'investissement de Djibouti et du Mozambique. Un autre est en cours de préparation pour la République démocratique du Congo et des discussions ont été ouvertes concernant un examen avec la Tunisie. La CNUCED a aussi fourni une aide technique aux pays ci-après concernant l'application des recommandations figurant dans leur examen de la politique commerciale: Botswana, Burkina Faso, Burundi, Égypte, Kenya, Lesotho et Rwanda. Environ cinq ou six ans après un examen de la politique commerciale, la CNUCED établit un rapport évaluant la mesure dans laquelle les recommandations ont été appliquées. Des rapports sur l'application des recommandations ont été établis en 2012 pour le Kenya et le Rwanda. Le dialogue s'est également poursuivi avec un certain nombre de pays africains qui ont demandé un examen, dont huit PMA, en vue d'engager le processus en 2013 ou plus tard. Quatre pays africains ayant bénéficié d'examens de la politique commerciale figurent actuellement parmi les 10 premiers sur le plan des réformes dans le classement «Doing Business» de la Banque mondiale pour 2005-2012. En outre, tous les pays africains pour lesquels un examen de la politique d'investissement a été publié il y a plus de trois ans ont vu leurs apports d'IED augmenter. Les apports d'IED au Rwanda ont ainsi progressé de 14 millions en 2005 à un montant annuel moyen de 75 millions de dollars de 2006 à 2010. Le même schéma s'est encore produit au Bénin, au Ghana et en Zambie. En même temps, ces pays ont connu des flux moins instables.

Examen de la politique de la concurrence

19. À la douzième session du Groupe intergouvernemental d'experts du droit et de la politique de la concurrence, la CNUCED a présenté un examen collégial tripartite du droit et de la politique de la concurrence de la République-Unie de Tanzanie, de la Zambie et du Zimbabwe. La façon dont les États membres s'impliquent dans le processus et en assimilent les conclusions en montre clairement l'intérêt. Grâce à ce processus, les pays bénéficiaires ont la possibilité de renforcer leur droit et leur politique de la concurrence, ce qui contribue à leurs stratégies de développement en général.

D. Outils analytiques étayant la prise des décisions techniques

20. Plus de 80 % des pays africains ont créé une agence nationale de promotion de l'investissement et les 20 % restants ont entrepris de le faire. Ces organismes ont parfois des moyens limités, mais il existe des exceptions: l'Afrique du Sud, Maurice, le Rwanda, le Sénégal et le Swaziland, dont les pratiques ont valeur de référence. La CNUCED ambitionne de diffuser les meilleures pratiques de pays du monde entier afin que les organismes de promotion de l'investissement de pays africains puissent s'en inspirer de façon réaliste et durable. En 2012, elle a lancé un outil de partage des meilleures pratiques à l'intention des organismes qui sont en cours de création. *Smart Promotion Network* est un bulletin d'information électronique mensuel publiant des articles stratégiques et opérationnels spécialement adaptés aux besoins des organismes de promotion de l'investissement. Le bulletin est diffusé à 67 organismes nationaux et infranationaux et à des zones franches industrielles de 48 pays africains.

21. Par ailleurs, les guides de l'investissement de la CNUCED visent à informer les responsables internationaux de l'investissement des possibilités et des conditions d'investissement présentes dans les pays bénéficiaires. Pendant la période considérée, la CNUCED a établi un nouveau guide pour le Burkina Faso et actualisé les guides relatifs au Kenya et au Rwanda. Des guides régionaux sont aussi en cours d'élaboration pour les pays en développement sans littoral d'Afrique orientale et occidentale. Sept des neuf pays africains pour lesquels des guides de l'investissement ont été élaborés avant 2012 ont vu leurs entrées d'IED augmenter de 2 à 10 fois dans les quatre ans qui ont suivi la publication du guide (par rapport à la période de quatre ans antérieure).

22. En outre, la CNUCED a produit un certain nombre de produits analytiques consacrés aux accords internationaux d'investissements (AII) et à leurs incidences pour le développement, dans le prolongement, notamment des compléments à la série «rose» sur le traitement juste et équitable, l'expropriation, le règlement des différends investisseurs-États et la transparence, ainsi que des notes d'analyse concernant les AII et le règlement des différends entre investisseurs et États. Toutes ces publications ont été téléchargées par des pays africains et utilisées pour des activités de formation sur le continent. La consultation de la base de données en ligne de la CNUCED sur les AII par des utilisateurs de pays africains a représenté un cinquième du total des visites.

23. En 2012, la CNUCED a publié un cadre directeur pour l'entrepreneuriat, qui met à la disposition des décideurs africains différents outils pour formuler, suivre et évaluer les politiques nationales pour l'entrepreneuriat. Pendant la période considérée, le Gouvernement nigérian a révisé sa politique nationale sur les microentreprises et les petites et moyennes entreprises à partir des recommandations de ce cadre. En outre, un groupe d'étude multipartenaires fondé sur le cadre directeur pour l'entrepreneuriat a été coorganisé avec le groupe d'étude ghanéen sur le développement économique, ainsi que, au Zimbabwe, un forum des parties prenantes afin de mettre au point des orientations susceptibles de renforcer l'entrepreneuriat dans le pays et de promouvoir l'interaction entre le secteur public, le secteur privé et la société civile. Dans le contexte de l'EDIC révisée de la Gambie, la CNUCED a tenu un atelier pour évaluer la situation de l'entrepreneuriat dans le pays et formuler des recommandations pragmatiques sur l'entrepreneuriat.

24. En 2012, la CNUCED a lancé un guide pratique pour le développement de la comptabilité pour aider les États membres à renforcer leurs bases réglementaires et institutionnelles concernant la publication d'informations de qualité par les entreprises. Parmi les 9 projets pilotes nationaux du guide pratique, 2 sont menés en Afrique (en Côte d'Ivoire et en Afrique du Sud) et 5 autres pays africains ont exprimé leur intérêt pour le projet. Les essais pilotes se sont avérés très utiles pour réunir les parties prenantes et engager le dialogue sur les moyens de faire en sorte que les pays ciblés disposent des

capacités juridiques, réglementaires, institutionnelles et humaines nécessaires pour garantir la publication d'informations de qualité par les entreprises. Le guide pratique appelle l'attention sur la nécessité d'établir un plan national pour permettre un renforcement des capacités plus stratégique associant l'ensemble des parties prenantes. En outre, un outil en ligne a été mis au point pour aider les pays bénéficiaires à évaluer eux-mêmes leur infrastructure comptable nationale.

25. À la suite du *Rapport sur l'investissement dans le monde, 2009*, et avec l'appui de ses États membres, la CNUCED, en coopération avec d'autres organisations internationales, a continué de s'employer, pendant la période considérée, à mettre pleinement en application son ensemble de principes pour un investissement responsable dans l'agriculture favorisant un développement durable, en offrant des conseils, un suivi et d'autres options. L'Afrique est particulièrement concernée dans la mesure où le secteur agricole représente une part assez élevée de l'IED dans beaucoup de pays à faible revenu de la région. Les principes sont actuellement à l'essai dans 13 pays, dont 8 pays africains.

26. Les outils d'analyse commerciale mis au point par la CNUCED, notamment le Système d'analyse de l'information commerciale (TRAINS) et le Système commercial intégré mondial (WITS), aident les décideurs, les chercheurs et d'autres acteurs à recenser les obstacles à l'accès aux marchés et les possibilités commerciales, à y répondre et à promouvoir une participation plus avisée aux négociations commerciales à l'échelon multilatéral ou régional. À ce titre, la mise en œuvre de l'Initiative pour la transparence dans le commerce (assurée conjointement par la CNUCED, le Centre du commerce international, la Banque mondiale et la Banque africaine de développement) a fait l'objet d'une attention particulière, notamment en matière de classification, de collecte des données et d'évaluation des mesures non tarifaires. À cet égard, la CNUCED a engagé le processus de collecte des données dans cinq pays de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Nigéria et Sénégal). D'après des données indicatives relevées en décembre 2012, la base de données a enregistré 1 000 utilisateurs supplémentaires depuis 2011.

27. En 2012, la CNUCED a reçu des demandes de la Guinée-Bissau et du Cameroun concernant la mise en œuvre d'INFOSHARE aux niveaux national et régional. Des négociations sont en cours sur l'adaptation du système aux besoins de ces pays. INFOSHARE est un portail électronique d'information sur les marchés administré par la CNUCED qui donne accès à l'information aux producteurs de produits de base afin qu'ils puissent négocier de meilleurs prix et écouler leurs produits sur des marchés plus rémunérateurs. Le système facilite la collecte d'informations dans les marchés locaux, les ports et les marchés internationaux. Au niveau national, INFOSHARE permet aux gouvernements de détecter rapidement toute anomalie dans la chaîne d'approvisionnement, de suivre l'évolution des prix et des coûts et de produire des statistiques.

II. Formation de consensus

28. Le troisième Forum mondial biennal de la CNUCED sur l'investissement s'est tenu en avril 2012, mais a des incidences sur l'actuel cycle de présentation de rapports. Réunion internationale visant à promouvoir un investissement durable et équitable dans les pays en développement, le Forum a attiré plus de 1 400 participants, dont 30 % originaires de pays africains, et près de 100 de PMA africains, certains bénéficiant d'un soutien du pays hôte, le Qatar, et de la CNUCED. Les chefs d'État de quatre pays africains (Algérie, Comores, Niger et Tunisie) ont pris part au Sommet des dirigeants mondiaux sur l'investissement qui a débouché sur un certain nombre de résultats concrets. À titre d'exemple, le Président-Directeur général de Nestlé SA, présent également au Sommet, est convenu avec le Président des Comores d'engager des négociations sur l'investissement dans la production

de vanille bourbon dans le pays. En outre, le Forum mondial sur l'investissement a attiré 13 ministres africains qui ont participé à la table ronde ministérielle sur la nouvelle génération de politiques d'investissement, ainsi que des représentants de pays africains qui ont participé à l'une ou l'autre des 15 rencontres du Forum. Deux réunions du Forum, le dixième Conseil consultatif pour l'investissement et le déjeuner-débat sur la Tunisie nouvelle, ont mis l'accent sur certains pays africains et ont produit des résultats concrets du point de vue de la volonté d'investir dans la région.

29. Dans le contexte du projet du Fonds commun de la CNUCED pour les produits de base mentionné au paragraphe 13, la CNUCED a organisé une réunion d'experts et de négociateurs commerciaux des PMA à Addis-Abeba en février et mars 2012. Cette réunion a des incidences sur la période visée par le présent rapport et est donc mentionnée ici. Les experts ont débattu du rôle des produits de base dans le développement des PMA en mettant l'accent sur les difficultés et les perspectives de reclassement. Une centaine d'experts de PMA, de partenaires de développement, d'organisations du système des Nations Unies et d'autres organisations internationales et régionales, ainsi que des représentants du secteur privé et de la société civile, notamment d'établissements universitaires, ont participé à la réunion. Le document final de la réunion, présenté sous forme de conclusions récapitulatives et de recommandations, a aidé les PMA dans leurs négociations en vue de la treizième session de la Conférence. Il a aussi fait partie des documents de base utilisés pour les débats de la réunion ministérielle des PMA tenue à Doha où il a été question, notamment, des problèmes et des perspectives associés au respect des critères de reclassement.

Session du Conseil du commerce et du développement

30. À sa cinquante-cinquième réunion exécutive, tenue en juillet 2012, le Conseil du commerce et du développement a examiné pour la première fois la question du NEPAD et plus particulièrement les difficultés et les perspectives associées au NEPAD et les enseignements tirés de son application, et la façon dont la CNUCED pourrait aider plus efficacement les États membres africains à atteindre les objectifs du Nouveau partenariat. Le Directeur de l'Agence de planification et de coordination du NEPAD était présent à la réunion en qualité d'orateur principal et plusieurs réunions de travail ont eu lieu pendant sa visite à Genève entre le secrétariat du NEPAD et la CNUCED pour déterminer les domaines où les deux institutions pourraient collaborer davantage. Un plan provisoire indiquant ces domaines de collaboration potentiels entre les deux institutions a été établi par la suite par la CNUCED et envoyé au secrétariat du NEPAD. À la réunion du Conseil du commerce et du développement, plusieurs ambassadeurs de pays africains ont fait des déclarations sur le thème à l'ordre du jour. Un résultat important de cette réunion est d'avoir sensibilisé les États membres africains, par l'intermédiaire de leurs ambassadeurs et représentants en poste à Genève, et d'autres parties prenantes, à la nécessité de coordonner leurs efforts de mise en œuvre du programme d'action du NEPAD. Par ailleurs, elle a stimulé la réflexion sur la façon dont le NEPAD pourrait être renforcé pour répondre à des enjeux d'une importance croissante pour l'Afrique comme l'industrialisation, la science et la technologie et l'utilisation des rentes provenant des ressources naturelles.

31. Une réunion d'experts à session unique sur l'évaluation des résultats en matière de gestion portuaire s'est tenue à la CNUCED à Genève en décembre 2012. Son objectif était d'examiner des méthodes possibles pour mesurer et comparer les résultats en matière de gestion des ports maritimes. Les ports africains ont fait l'objet d'une attention particulière, et les experts du Ghana et de la République-Unie de Tanzanie ont contribué activement à la diffusion des informations et des besoins. Après la réunion, des consultations ont aussi été organisées séparément avec des représentants de l'Association de gestion portuaire de l'Afrique occidentale et de l'Afrique centrale et du Conseil gabonais des chargeurs maritimes sur la question du fonctionnement des ports africains en particulier.

32. La quinzième Conférence sur le négoce et le financement du pétrole, du gaz et des ressources minérales en Afrique a été organisée à Brazzaville (Congo) en avril 2012 en tant que réunion préparatoire à la treizième session de la Conférence sur le commerce et le développement. Cette manifestation a réuni plus de 500 participants venus de 26 pays africains et d'autres régions, parmi lesquels des hauts responsables, des investisseurs, des juristes, des dirigeants de grandes et de petites entreprises pétrolières et minières, et des représentants d'universités, de centres de recherche et de la société civile. Les débats ont été centrés sur des sujets liés à la création de valeur et à la rétention de la valeur dans les économies nationales, y compris l'amélioration de l'accès à l'énergie. Les participants ont aussi préconisé la mise en place d'un plus grand nombre de liens productifs dans les industries extractives pour permettre aux pays hôtes de bénéficier d'une partie de la valeur créée par ces industries. De tels liens, a-t-on souligné, contribueraient positivement au renforcement des capacités productives intérieures en développant le capital humain, les compétences et la technologie.

33. Par ces différentes réunions, la CNUCED influe sur l'accumulation des connaissances, la formulation des politiques et les décisions de politique générale des pays africains en offrant aux décideurs et à la société civile de ces pays un cadre pour débattre sur le fond, produire et échanger des idées et s'informer des meilleures pratiques internationales et régionales.

III. Coopération technique

34. Au cours de la période considérée, les activités de coopération technique de la CNUCED, qui englobent les services consultatifs et le développement des capacités, ont aidé les pays africains à se renforcer dans les domaines suivants: commerce et intégration régionale, concurrence, agriculture et produits de base, gestion de la dette, investissement, financement, développement des entreprises, et science et technologie.

Cadre intégré renforcé

35. La CNUCED continue de participer activement au conseil intérimaire du Cadre intégré renforcé (CIR) pour aider à ce que le cadre soit appliqué de manière favorable aux PMA. En outre, la CNUCED aide les PMA aussi bien par des activités d'appui intervenant avant ou après l'EDIC et visant à renforcer leur aptitude à s'impliquer dans le CIR que par des services consultatifs sur la politique et la stratégie commerciale. Pendant la période considérée, la CNUCED a effectué des missions de conseil dans plusieurs PMA africains pour les aider à formuler des projets de catégorie 2 pour le CIR. Les pays en question sont le Cap-Vert, la République centrafricaine, la République démocratique du Congo et Madagascar. La CNUCED est aussi intervenue auprès du Gouvernement gambien en tant qu'agent d'exécution pour l'actualisation de l'EDIC de la Gambie. L'atelier de validation de la mise à jour de l'EDIC a eu lieu au début de 2013 en présence d'une cinquantaine de participants. Compte tenu des observations formulées par les partenaires lors de l'atelier et par les membres du conseil intérimaire, la CNUCED a présenté une version finale de l'EDIC au Gouvernement gambien en 2013 et élabore actuellement, en consultation avec le Gouvernement, un projet de catégorie 2 sur le développement des petites et moyennes entreprises, les femmes, la pêche et les questions de transit. En outre, la CNUCED procède actuellement, en qualité d'agent d'exécution et conjointement avec les Gouvernements mozambicain et sénégalais, à une mise à jour de l'EDIC de ces pays – des ateliers ont été organisés en janvier 2013 pour valider les axes de travail, réunissant une quarantaine de participants du Gouvernement et de la société civile. Par ailleurs, la CNUCED a engagé la rédaction du cadre directeur de la mise à jour de l'EDIC de Djibouti.

Autres mesures d'aide à la formulation des politiques commerciales et à la promotion du commerce

36. La CNUCED a fourni divers services consultatifs aux pays en développement pour les aider à intégrer les questions liées au commerce et au développement dans leurs stratégies de réduction de la pauvreté et leurs plans de développement nationaux. À titre d'exemple, une conférence sur les questions de politique commerciale a été organisée à l'intention de parlementaires des pays africains du Commonwealth à Victoria (Seychelles) en juin 2012; et une mission consultative et un séminaire national sur la libéralisation du commerce et des services ont été organisés à Maseru en juillet 2012.

37. La CNUCED a aussi fait droit à une demande d'assistance du Gouvernement comorien pour l'élaboration d'une stratégie de développement commercial. Une première mission a eu lieu en octobre 2012, puis une mission de suivi en mars 2013. Au cours de la première mission, un séminaire de formation a été organisé, auquel ont assisté 30 participants de différentes institutions. Le séminaire visait à aider les fonctionnaires à se préparer en vue de l'actualisation de la stratégie commerciale. La stratégie vise principalement à déterminer la façon dont le commerce pourrait contribuer aux efforts de développement et de réduction de la pauvreté du pays. La stratégie comorienne pour le commerce et le développement a été lancée en mars 2013.

38. Au cours du Forum mondial sur la migration et le développement, réuni à Maurice en novembre 2012, des séminaires ont été organisés sur les stratégies de libéralisation commerciale dans les services et sur les principaux obstacles commerciaux qui limitent les possibilités d'exportation de services des pays en développement. Également sur le thème des services, la CNUCED a organisé un atelier national en Ouganda en 2012. Elle a aussi animé, sur demande, des ateliers de formation au programme WITS/TRAINS à l'intention de pays africains. En juin 2012, elle a organisé des ateliers régionaux de renforcement des capacités sur le recensement et le classement des mesures non tarifaires dans la région de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC). Une formation a aussi été assurée sur ce thème pour la région de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, au Nigéria, en décembre 2012.

Appui aux négociations commerciales et aux processus d'intégration régionale

39. Dans le domaine des négociations commerciales, la CNUCED a offert une assistance relative aux négociations commerciales multilatérales et régionales sur les services lors du dix-huitième Forum de négociation commerciale de la SADC sur les services à Johannesburg (Afrique du Sud); de l'atelier national sur les services à Kigali (Rwanda); du Comité des services du Forum de négociation commerciale de la SADC à Johannesburg (Afrique du Sud).

40. En vue de renforcer la compréhension des questions de développement dans le cadre des négociations commerciales multilatérales actuelles et futures, des séminaires ont aussi été organisés pour la Conférence ministérielle de l'Union africaine sur le commerce qui s'est tenue à Addis-Abeba en novembre 2012. En outre, des séances de formation ont été organisées à l'intention des négociateurs commerciaux lors de l'atelier des pays arabes sur les accords commerciaux régionaux qui s'est tenu à Casablanca (Maroc) en juin 2012. En juillet 2012, la CNUCED a aussi fourni aux Comores des services consultatifs sur l'accession à l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

41. En septembre 2012, la CNUCED a organisé un cours sur les grands problèmes économiques internationaux, axé sur le système commercial multilatéral et les accords commerciaux régionaux. Ce cours était adressé aux responsables des politiques commerciales et aux universitaires de pays africains. Des activités de formation ont aussi été organisées pour renforcer la capacité des pays en développement, en particulier des

PMA, à participer efficacement au système commercial multilatéral de façon à pouvoir exploiter pleinement la libéralisation du commerce. Ces activités de formation ont eu lieu pendant la Conférence des ministres de l'agriculture et du commerce de l'Union africaine (Addis-Abeba, novembre 2012) et à l'occasion d'un atelier régional sur la politique commerciale organisé à l'intention des parlementaires des pays africains du Commonwealth (Mahé, Seychelles, juin 2012). La question des accords commerciaux préférentiels et de l'intégration régionale dans le monde arabe a été abordée lors d'un atelier à Tunis en décembre 2012.

42. Dans le cadre du projet sur l'intégration des PMA dans l'économie mondiale, financé par le Gouvernement italien et le Gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, la CNUCED a mené un programme intensif d'assistance technique et de formation à l'intention des États membres tripartites et des fonctionnaires participant aux négociations sur la zone de libre-échange tripartite (TFTA). Au cours de la période considérée, dans le cadre du projet, un programme de formation spécialement adapté aux négociateurs de la zone de libre-échange tripartite a été conçu et établi conjointement avec Trademark Southern Africa. La CNUCED a prêté son concours à la rédaction des modules sur les mesures antidumping, les subventions et les droits compensateurs, les sauvegardes et les règles d'origine. Elle a participé à deux cours de formation organisés en Zambie et au Zimbabwe sur les négociations de la zone de libre-échange tripartite et a élaboré le cadre de référence d'une stratégie nationale de commerce et d'exportation pour la Zambie en consultation avec les autorités de ce pays. Un atelier sur les règles d'un accord de partenariat économique et les règles d'origine tripartites a été organisé par la CNUCED aux Seychelles en août 2012.

43. En outre, les activités du projet précité ont joué un rôle déterminant dans le lancement des activités d'un autre projet intitulé «Accès aux marchés et législation commerciale pour les PMA», parallèlement à l'adoption d'un autre projet sur le thème «Renforcer les capacités des populations rurales dans les PMA pour élever la valeur ajoutée de leurs produits traditionnels». Ce dernier projet vise à aider les populations rurales des PMA à augmenter la valeur ajoutée de leurs produits traditionnels en tirant parti des nouveaux débouchés commerciaux créés par le système des indications géographiques et à promouvoir le respect des prescriptions sanitaires et phytosanitaires. Dans le cadre de ce projet, trois missions ont été effectuées au Mozambique pour mener des entretiens avec le Directeur de l'Institut de la propriété intellectuelle, le Ministère du commerce et d'autres acteurs sur la situation des indications géographiques au Mozambique et leur application pour la reconnaissance de produits mozambicains. Un programme a été mis en place progressivement pour faciliter la reconnaissance d'indications géographiques pour certains produits. La CNUCED mène un travail de terrain et élabore les procédures nécessaires pour faire reconnaître des indications géographiques pour ces produits. Des activités de suivi et des cours de formation supplémentaires sont prévus pour 2013 et il est prévu de les étendre à un certain nombre d'autres pays et collectivités rurales en Afrique australe.

Renforcer les capacités en matière de logistique commerciale et de facilitation du commerce

44. En 2012, la CNUCED a lancé un programme intensif pour aider les pays à mettre au point des plans d'action nationaux sur la facilitation du commerce dans le cadre de plusieurs projets d'assistance technique, financés par le Compte pour le développement, la Commission européenne et le Gouvernement norvégien. Les pays africains participants sont l'Angola, le Bénin, le Burkina Faso, le Burundi, le Gabon, l'Ouganda et la République-Unie de Tanzanie. Le projet s'appuie sur l'expérience importante de la CNUCED en tant que prestataire d'assistance technique et d'aide au renforcement des capacités auprès des pays en développement participant à des négociations dans le cadre de l'OMC. Il s'inspire également des résultats des activités nationales d'auto-évaluation

menées sous l'égide de l'OMC dans les pays participants de 2007 à 2009. Centrés principalement sur les mesures proposées dans le cadre des négociations à l'OMC, les plans d'exécution nationaux repèrent l'état d'avancement actuel de ces mesures dans chaque pays. Dans une étape intermédiaire, cette activité débouchera sur un plan d'exécution national pour la facilitation du commerce, dont l'établissement est actuellement prévu par le projet d'accord de l'OMC sur la facilitation du commerce, l'accent étant mis en particulier sur les mesures dont l'application demanderait davantage de temps et/ou d'aide extérieure. Ces études contiennent aussi des renseignements sur les difficultés de mise en œuvre des pays en développement et leurs besoins en ressources, et indiquent le type de soutien de la communauté internationale qui leur serait nécessaire pour y faire face.

45. Des conférences ayant pour thème l'amélioration de la logistique et le développement des ports ont été organisées au Ghana et en Namibie. Des initiatives sont à l'étude pour collaborer dans le domaine de la recherche avec l'Université maritime régionale au Ghana, le Conseil gabonais des chargeurs maritimes et l'Association de gestion portuaire de l'Afrique occidentale et de l'Afrique centrale, à laquelle adhèrent notamment des ports du Cameroun, du Congo, de la Côte d'Ivoire, du Gabon et du Ghana. La CNUCED a aussi contribué à des ateliers et fourni des services consultatifs sur les transports en Angola, au Burundi, au Kenya, au Maroc, au Mozambique, en Ouganda, en République-Unie de Tanzanie et au Rwanda.

46. Une mission d'assistance technique a aussi été effectuée au Mozambique pour aider le Ministère des transports à déterminer les questions nationales à prendre en considération pour définir une politique nationale sur les ports maritimes. Dans le cadre de cette mission, des visites ont été effectuées dans tous les ports principaux et des contacts ont été noués avec les autorités et des opérateurs privés. Un projet de politique maritime est en cours d'élaboration.

Renforcer les capacités en matière de logistique commerciale et de facilitation du commerce

47. Le travail accompli par le programme du Système douanier automatisé (SYDONIA) de la CNUCED a continué de contribuer à l'efficacité en matière de collecte des recettes douanières ainsi qu'à la réduction des délais de dédouanement et des coûts en douane. En particulier, les douanes de la Côte d'Ivoire et du Soudan ont engagé des programmes de modernisation visant à améliorer et simplifier les procédures commerciales en douane. L'exécution du projet SYDONIA s'est accompagnée d'un certain nombre de réformes et de programmes de modernisation, notamment la construction de nouvelles installations au siège des douanes pour accueillir ces nouveaux projets ainsi que dans différents postes de douane. À la fin de 2012, et après avoir fait le choix déterminant d'opter pour la solution SYDONIA World, l'administration des douanes de Djibouti a achevé la première phase et déployé le nouveau système dans tous les postes de douane. En outre, 38 pays africains ont bénéficié d'un appui au titre du programme en 2012. De multiples séances de formation ont été organisées, permettant de transférer intégralement le savoir-faire et les compétences SYDONIA aux équipes nationales, et garantissant ainsi la pérennisation à long terme du système par les administrations douanières nationales.

48. En 2012, dans le cadre de l'assistance fournie à la CEA en matière d'harmonisation de la cyberlégislation, un cours d'enseignement à distance sur les aspects juridiques du commerce électronique a été organisé au Kenya et au Rwanda en mai et en juin. La version française de ce cours de la série TrainForTrade a été révisée et adaptée à l'enseignement à distance en vue de son utilisation future pour l'Afrique en 2013.

Appui à l'élaboration des politiques de la concurrence

49. La CNUCED a organisé des activités et offert plusieurs services consultatifs sur des questions liées au droit et à la politique de la concurrence et de la protection des consommateurs. Des séminaires et des ateliers ont été organisés aux Comores, en Côte d'Ivoire et au Sénégal en octobre 2012 en vue d'aider ces pays à développer leurs cadres réglementaires et institutionnels nationaux et de rehausser leur participation effective au débat sur la question à l'échelon international. Un forum régional sur la concurrence a aussi été organisé à l'intention des États membres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) au Burkina Faso en novembre 2012. Une aide a aussi été dispensée tout au long de l'année 2012 au Gouvernement comorien pour la mise en place de son régime de concurrence. Dans le cadre du programme AFRICOMP, un financement a été reçu de l'UEMOA pour exécuter un projet de renforcement des capacités établi à partir des recommandations de l'examen collégial des règles communautaires de l'UEMOA et de celles de ses États membres en matière de concurrence. Ces activités ont renforcé les capacités de 15 pays en développement à appliquer une politique de concurrence et à lutter contre les pratiques anticoncurrentielles. Elles ont aussi amélioré la coopération interrégionale concernant l'application de l'Ensemble de principes et de règles des Nations Unies sur la concurrence.

Agriculture et produits de base

50. En 2012, la CNUCED a achevé des documents de formation pour la série de cours sur l'économie de la production et du commerce des produits de base lancée en 2006 à l'intention des universités africaines. Le module 1 sur le commerce des produits de base et le développement donne un aperçu général des structures de la production et du commerce des produits de base, décrit l'évolution des prix de divers produits de base agricoles minéraux et métaux et leurs projections futures, et aborde les aspects liés au développement du commerce des produits de base. En Afrique, l'Université de Dar es-Salaam continue de se référer au module pour concevoir des supports de formation pour son programme sur le commerce international et pour les travaux de recherche de ses étudiants de troisième cycle.

Initiatives sur le commerce des produits biologiques

51. La CNUCED a continué de fournir un appui sur des questions liées au commerce et à l'environnement. Dans le cadre de divers séminaires et ateliers, elle a aidé les pays en développement à améliorer leur compréhension du rôle du commerce dans le développement durable. À cet égard, une assistance technique a été fournie au programme ougandais sur le commerce biologique. En outre, des services consultatifs ont été fournis à certains acteurs burundais sur le développement de la chaîne de valeur et le commerce biologique.

Renforcement des capacités en matière d'investissement

52. Chaque année, la CNUCED décerne à des organismes un certain nombre de prix récompensant les meilleures pratiques en matière de promotion de l'investissement pour un développement durable, qu'elle diffuse ensuite à d'autres organismes. Le prix de la promotion de l'investissement 2012 au titre de l'excellence dans le domaine de la promotion des investissements pour la création d'emplois et le développement des compétences a été décerné à cinq organismes, dont l'Autorité de promotion de l'investissement du Swaziland. Des échanges de meilleures pratiques en matière de promotion de l'investissement ont aussi été organisés lors d'une conférence de haut niveau sur la promotion de l'investissement et d'un atelier consacré en 2012 au prix de la promotion de l'investissement auquel des spécialistes de haut niveau et des décideurs de 18 pays africains ont participé.

53. Au Rwanda, la CNUCED a dispensé des services consultatifs et élaboré une étude sur la perception que les investisseurs ont du pays, qui a été présentée à Kigali à de hauts responsables gouvernementaux, des donateurs et des représentants du secteur privé. Les recommandations issues de cette étude ont été présentées au Conseil des ministres.

54. La CNUCED a aussi aidé les pays africains dans le domaine de la facilitation de l'investissement. Le programme de la CNUCED sur la réglementation électronique, système d'administration en ligne qui aide les pays à simplifier leurs règles et procédures de création d'entreprises, est opérationnel dans 11 pays africains. Le système réglementaire en ligne contribue à accroître la transparence et à renforcer les capacités institutionnelles, favorisant ainsi l'activité économique et rendant les pays africains plus attractifs pour l'investissement étranger. Pendant la période considérée, une assistance ponctuelle a continué d'être assurée à chacun de ces 11 pays africains. Le programme de réglementation en ligne a aussi fourni au Bénin et au Burkina Faso une assistance visant à faciliter le commerce réciproque de ces deux pays et à les préparer à se mettre en conformité avec un nouvel accord de l'OMC sur la facilitation du commerce à l'entrée en vigueur de celui-ci.

Propriété intellectuelle

55. En 2012, la CNUCED a fourni des services consultatifs fondés sur ses travaux de recherche pour l'harmonisation des politiques de propriété intellectuelle avec les objectifs de développement en Égypte. Elle a aussi assuré aux acteurs compétents une formation sur l'Accord de l'OMC sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce et sur la santé publique et la production locale de produits pharmaceutiques, dans le cadre de plusieurs ateliers régionaux en Afrique occidentale, australe et orientale, et au niveau national en Éthiopie.

Appui au développement des entreprises

56. La CNUCED a assuré une formation à l'entrepreneuriat par l'intermédiaire de ses centres Empretec dans 19 pays africains. À titre d'exemple, en Ouganda, en République-Unie de Tanzanie et en Zambie, la CNUCED a collaboré avec des partenaires locaux pour répondre aux problèmes de compétences et de capacités dans le secteur privé. En Zambie, l'emploi a augmenté de 38 % dans les 11 microentreprises et petites entreprises qui ont participé à la formation. Des ateliers pilotes ont eu lieu au Kenya en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et un plan de pérennisation du programme a été défini. Dix ateliers Empretec se sont déroulés en Afrique du Sud avec la collaboration d'Empretec Botswana, à l'issue desquels le programme a été étendu à plusieurs nouvelles régions du pays. Empretec Ghana a participé à des missions d'évaluation au Kenya, au Libéria et au Sud-Soudan pour favoriser l'échange de meilleures pratiques en matière d'entrepreneuriat. Pour favoriser le consensus et l'échange de meilleures pratiques entre pays africains dans le domaine de l'entrepreneuriat, un appui a été fourni aux centres Empretec africains pour leur participation à des réunions mondiales comme la réunion annuelle des directeurs de centres Empretec, qui s'est tenue à Genève en novembre 2012, la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat, à laquelle bon nombre de centres africains ont participé en tant qu'organismes officiels, et le Forum Empretec Afrique.

Aide à la gestion de la dette

57. Le programme du Système de gestion et d'analyse de la dette (SYGADE) de la CNUCED aide les PMA et les pays en développement à renforcer leur aptitude à gérer leur dette de façon efficace et viable pour soutenir la réduction de la pauvreté, le développement économique et la bonne gouvernance. Pendant la période considérée, le programme SYGADE a aidé davantage les pays africains en mettant l'accent particulièrement sur les

PMA et les pays sans littoral. Le programme a pratiquement doublé ses dépenses en 2012 par rapport à l'année antérieure pour aider les pays africains à renforcer leurs capacités humaines et institutionnelles à gérer la dette de manière efficace et viable. Parmi les résultats concrets et durables enregistrés pendant la période considérée, ont été améliorés: l'enregistrement de la dette extérieure et intérieure dans les pays de la région utilisateurs de SYGADE (une aide à la présentation de calendriers de validation des données de la dette, notamment, a été fournie à l'Angola, à la Guinée-Bissau, à l'Ouganda, à la République démocratique du Congo, au Rwanda, à la Zambie et au Zimbabwe); la publication tant sur le plan interne qu'au niveau international (aide à la production de bulletins statistiques sur la dette en Angola, au Burundi, en Guinée-Bissau, à Madagascar et au Mali); et l'analyse de la dette (appui à la rédaction de rapports d'analyse du portefeuille de la dette en Angola, au Burundi, en Égypte et en Éthiopie).

58. En outre, le programme SYGADE poursuit la consolidation de son partenariat avec d'autres organisations qui s'emploient à fournir une assistance technique dans le domaine de la gestion de la dette en Afrique, notamment la Banque mondiale, le Centre régional d'assistance technique pour l'Afrique du Fonds monétaire international, l'Institut de gestion macroéconomique et financière de l'Afrique orientale et de l'Afrique australe et l'Organisation de coopération et de développement économiques. Pendant la période considérée, la CNUCED a participé ou prévu de participer à des missions sur le cadre de gestion de la dette en Guinée-Bissau, à Madagascar, en République démocratique du Congo, au Soudan et en Zambie. En outre, le programme SYGADE collabore étroitement avec le PNUD et la Banque africaine de développement à la mise en œuvre de projets d'assistance technique en Afrique. Au niveau national, le programme SYGADE fournit ou fournira prochainement une assistance technique directe depuis Genève à 18 pays africains pour la période considérée.

Autres services consultatifs

59. La CNUCED offre également de façon ponctuelle des services consultatifs aux institutions et à la société civile de la région. Ainsi, pendant la période considérée, elle a prêté assistance à l'Agence de planification et de coordination du NEPAD et à la Commission économique pour l'Afrique, pour la révision d'un projet de document sur la question de la mobilisation des ressources intérieures pour le financement des projets et programmes du NEPAD. L'étude avait été demandée par le Comité des chefs d'État et des politiques publiques du NEPAD et devrait être présentée à la prochaine réunion du Comité. La CNUCED a aussi participé au troisième Congrès des économistes africains organisé par l'Union africaine et la Commission économique pour l'Afrique à Dakar (Sénégal) en mars 2013 sur le thème «industrialisation et essor économique en Afrique». Dans le cadre de cette participation, la CNUCED a soutenu l'action de l'Union africaine pour renforcer les capacités des chercheurs universitaires de la région. À titre d'exemple, la CNUCED a communiqué au Congrès son cadre stratégique pour la formulation d'une nouvelle politique industrielle en Afrique, présenté dans son *Rapport sur le développement économique en Afrique, 2011 – Promouvoir le développement industriel en Afrique dans le nouvel environnement mondial*. Cette communication a contribué au débat général tenu lors du Congrès sur l'industrialisation en Afrique. Plusieurs participants se sont référés au *Rapport sur le développement économique en Afrique* de 2011 dans leurs travaux et au cours des débats.

IV. Évaluation générale

60. Il existe certaines limites à l'évaluation que l'on peut faire de l'impact et de l'efficacité des activités de la CNUCED en Afrique car cet impact et cette efficacité dépendent de nombreux facteurs, dont certains sont indépendants de la volonté de la

CNUCED. Parmi ces facteurs figurent notamment les mesures complémentaires que doivent prendre les États membres et les autres acteurs régionaux pour produire collectivement des résultats, l'existence dans les pays de systèmes appropriés de suivi et d'évaluation pour mesurer la contribution au développement au fil du temps et la pérennité des ressources nécessaires aux programmes menés par la CNUCED en Afrique. On est fondé à penser cependant que les activités de la CNUCED continuent d'avoir des effets tangibles dans la région. On trouvera ci-après des exemples de domaines dans lesquels les activités de la CNUCED en Afrique ont contribué au développement national et régional. Ces exemples montrent comment les travaux de la CNUCED contribuent à la conception, à la formulation et à l'application efficaces des politiques en Afrique; renforcent les capacités des décideurs, des institutions et de la société civile africains afin d'optimiser les avantages économiques pour l'Afrique; aident les décideurs africains à participer efficacement aux négociations commerciales multilatérales.

Contribution à la conception, à la formulation et à l'application efficaces des politiques

61. La CNUCED contribue à ce que les politiques soient mieux conçues, formulées et appliquées en Afrique et cette contribution produit à son tour des effets bénéfiques tangibles pour l'économie à moyen et à long terme. À titre d'exemple:

a) Les guides de l'investissement de la CNUCED sensibilisent les responsables internationaux de l'investissement aux possibilités et aux conditions d'investissement qui existent dans les pays africains. Sept des neuf pays africains pour lesquels des guides d'investissement ont été établis avant 2012 ont vu leurs flux d'IED augmenter de 2 à 10 fois dans les quatre ans qui ont suivi la publication du guide (par rapport à la période de quatre ans antérieure à celle-ci);

b) Par des publications phares comme le *Rapport sur le développement économique en Afrique* et le *Rapport sur les pays les moins avancés*, la CNUCED influence les priorités d'action et les stratégies nationales de ses États membres africains tout en enrichissant la recherche théorique sur le continent. Ainsi, les travaux de la CNUCED sur le développement industriel et la politique industrielle ont été cités par des chercheurs universitaires au cours du troisième Congrès des économistes africains, organisé par l'Union africaine et la Commission économique pour l'Afrique en mars 2013. La déclaration officielle adoptée à la fin du Congrès a énoncé des recommandations importantes sur les questions de l'industrialisation et de l'essor économique en Afrique, et bon nombre de recommandations formulées par la CNUCED dans son *Rapport sur le développement économique en Afrique, 2011*, élaboré conjointement avec l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, concordent avec les dispositions adoptées dans la déclaration du congrès. La CNUCED influence également la formulation des politiques dans le cadre de projets de coopération technique comme le CIR. Pendant la période considérée, la CNUCED a aidé pas moins de cinq pays africains à formuler ou réviser leur EDIC et leur stratégie de développement commercial.

Renforcer les capacités des responsables publics, des institutions, du secteur privé et de la société civile

62. Les points saillants en ce qui concerne les activités de renforcement des capacités de la CNUCED sont les suivants:

a) La CNUCED a conçu et mis en œuvre une série d'outils pour renforcer l'aptitude des décideurs africains à prendre des décisions en connaissance de cause et aider les acteurs économiques du continent à tirer un meilleur parti de l'économie. À titre d'exemple, INFOSHARE est un système en ligne d'information sur les marchés administrés par la CNUCED qui donne aux producteurs de produits de base accès à des

informations leur permettant de négocier de meilleurs prix et de commercialiser leurs produits sur des marchés plus rémunérateurs. Au niveau national, INFOSHARE permet aux gouvernements de détecter rapidement toute anomalie dans la chaîne d'approvisionnement, de suivre l'évolution des prix et des coûts et de produire des statistiques;

b) Pendant la période considérée, la CNUCED a assuré une formation à l'entrepreneuriat dans 19 pays africains par l'intermédiaire de ses centres Empretec. À titre d'exemple, en Ouganda, en République-Unie de Tanzanie et en Zambie, la CNUCED a collaboré avec des partenaires locaux pour répondre aux problèmes de compétences et de capacités dans le secteur privé. En Zambie, l'emploi a augmenté de 38 % dans les 11 microentreprises et petites entreprises qui ont participé à la formation;

c) En 2012, la CNUCED a lancé un programme intensif pour aider les pays à mettre au point des plans d'exécution nationaux pour la facilitation du commerce dans le cadre de plusieurs projets d'assistance technique. L'élaboration de plans d'exécution nationaux pour la facilitation du commerce est actuellement obligatoire dans le cadre du projet d'accord de l'OMC sur la facilitation du commerce. Une fois achevés, ces plans contiendront des renseignements sur les difficultés de mise en œuvre rencontrées par les pays africains et sur leurs besoins en ressources, et indiqueront le type de soutien de la communauté internationale dont ils peuvent avoir besoin pour surmonter ces problèmes de façon à mieux utiliser le commerce au service de leur développement.

Faciliter le consensus sur les questions intéressant l'Afrique

63. Dans le cadre des diverses réunions qu'elle organise, la CNUCED aide les décideurs africains à participer plus efficacement aux négociations économiques multilatérales. Ces réunions facilitent également le consensus entre les parties prenantes africaines sur les questions qui intéressent l'Afrique. À titre d'exemple, la CNUCED a organisé une réunion d'experts et de négociateurs commerciaux des PMA à Addis-Abeba, en 2012. Une centaine d'experts venus des PMA, des partenaires de développement, d'organisations du système des Nations Unies, d'autres organisations internationales et régionales, du secteur privé et de la société civile y ont participé. Le document final de la réunion, présenté sous la forme de conclusions analytiques et de recommandations, a aidé les PMA dans leurs négociations concernant la treizième session de la Conférence et a aussi fait partie des documents de base pour les délibérations de la réunion ministérielle des PMA tenue à Doha, où les ministres ont abordé notamment les problèmes et les perspectives associés au respect des critères de reclassement.